

# LES AMIS DE LA TERRE MIDI-PYRENEES

n° 261 octobre, novembre, décembre 2022

## LA FEUILLE VERTE

Sur l'air de la Mauvaise Réputation,  
ce pourrait être l'hymne des Amis de la Terre Midi-Pyrénées

*écrit pour notre AG par Dominique Gilbon, Ami de la Terre Midi-Pyrénées*

Dans le Midi sans prétention  
On a mauvaise réputation  
On lutte contre la pollution  
Mais ça gêne la consommation  
On sait qu'on fait du tort à ces personnes  
Qui bidouillent trop avec les hormones  
Et les braves gens n'aiment pas trop  
Qu'on dise du mal de leur métrô  
Non les braves gens n'aiment pas trop  
Qu'on n'veille pas d'leur Tour de nigauds  
Ils nous traitent d'australopithèques  
De Cro-Magnon ces architectes.

Quand j'croise un Faucheur Volontaire  
Poursuivi par un cul terreux  
J'lance la patte et, pourquoi le taire,  
Le cul terreux se fout par terre  
On ne fait pourtant de tort à personne  
On protège même la couche d'ozone  
Mais les braves gens n'aiment pas que  
On traite leurs savants de merdeux  
Non les braves gens n'aiment pas que  
On n'veille pas d'leur progrès foireux  
Ils nous envoient les CRS  
En souhaitant qu'ils nous bottent les fesses.

Les Séries, les méga bassines  
Les TGV, la 3eme ligne,  
Les autoroutes et les avions,  
Les Val Tolosa, la circulation  
Y'en a marre d'ces grands projets inutiles  
Qui, disons le clair, sont même débiles  
Mais les braves gens n'aiment pas que  
On dise que ce n'est pas sérieux   
Non les braves gens n'aiment pas que  
On crée des ZAD à qui mieux mieux  
Ils nous disent désobéissants  
Et insoumis et décroissants.

Quand on gueule contre l' nucléaire  
Ils disent qu'on n'est pas des lumières,  
Que ce moyen décarbonné  
Va sauver l'climat déréglé  
On n'est pas d'accord avec ces personnes  
Qui nous font des bombes avec leurs atomes  
Mais les braves gens n'aiment pas que  
L'on dise leur confort dangereux  
Non les braves gens n'aiment pas que  
On n'croit pas leur truc ingénieux  
Ils nous regardent de travers  
Nous sommes les « Amis de la Terre ».

# Que faire pour lutter contre la déforestation dans les zones tropicales ?

par Pauline Roy,  
Amie de la Terre Midi-Pyrénées

Préserver les forêts tropicales c'est tout à la fois lutter contre le réchauffement climatique, protéger des écosystèmes particulièrement riches, défendre le mode de vie des peuples autochtones mais aussi limiter le risque d'apparition de nouvelles épidémies.

Abritant de nombreux pathogènes, les zones tropicales sont en effet les territoires privilégiés des nouvelles maladies émergentes en cas de perturbations écologiques.

Plusieurs leviers complémentaires sont à actionner pour lutter contre la déforestation des zones tropicales. En premier lieu, il s'agit bien sûr d'exercer une pression sur les pouvoirs publics, notamment pour empêcher la signature de « partenariats commerciaux » tels que le traité de libre-échange Union Européenne-Mercosur (heureusement en stand-by) dont la signature ouvrirait encore davantage la

voie à l'importation de produits issus de terres brésiliennes déforestées. Il est également possible de faire un don à des organismes comme *Rainforest Trust* qui protège les forêts par l'acquisition foncière. Enfin, il est indispensable de veiller à ne pas se rendre complice de la déforestation.

Les quatre produits importés par la France les plus susceptibles de provenir de surfaces déforestées sont par ordre décroissant l'huile de palme (84% de risques), le soja (73%), le cacao (57%) et le caoutchouc naturel (55%).

- S'agissant de l'huile de palme, sa consommation passe largement inaperçue : d'une part les trois-quarts de sa consommation en France est intégrée aux carburants, d'autre part, elle peut être présente dans des produits de consommation courante non-alimentaires telles que les lessives, sans obligation d'étiquetage. C'est pourquoi l'association *All 4 trees*, spécialisée dans la lutte contre la déforestation, donne de nombreux conseils pour éviter cet ingrédient.
- S'agissant du soja, les trois-quarts du volume importé servent à nourrir les animaux d'élevage conventionnels, des bovins aux saumons en passant par les poulets.
- Quant au caoutchouc, il fait l'objet d'applications industrielles très vastes et se retrouve par exemple dans les pneus, ballons ou gants en latex. Le tableau ci-dessous fait le point sur l'existence et la fiabilité des labels ou marques censés éviter la déforestation. Toutefois, même lorsque des garanties existent, elles ne doivent pas dispenser d'un effort de sobriété. Ainsi que le souligne l'association Solagro, pour l'huile de palme, comme pour le soja, le cacao ou le café, « la pression exercée sur les forêts tropicales ne pourra pas se réduire sans une baisse des consommations et donc plus de sobriété ».

NOTA : Pour aller plus loin, on peut aussi calculer son Empreinte Forêt®, développé par l'[association Envol Vert](#).

Produits	Labels ou marques apportant certaines garanties
Huile de Palme	Le rapport du WWF cite RSPO mais UFC Que choisir trouve le label et ses déclinaisons (ISPO pour l'Indonésie, MSPO pour la Malaisie et ISCC pour les agrocarburants) « trop partiels et peu satisfaisants en pratique, avec une interprétation hétérogène des critères ».
Produits alimentaires en général	Le rapport du WWF recommande les produits issus de l'agriculture biologique, sans doute en raison des règles relatives au respect des éco-systèmes qui figurent dans le cahier des charges de ce label. S'agissant en particulier des <u>produits animaux</u> , il faut savoir que le cahier des charges, en plus de prescrire une alimentation biologique pour le bétail, impose une origine principalement locale des aliments et un accès aux pâturages pour les ruminants.
Soja (alimentation humaine)	Pour <i>UFC Que choisir</i> , les labels <i>TRS</i> et <i>ProTerra</i> sont intéressants au regard du critère « déforestation », mais ne prennent pas en compte la dégradation des forêts. En tout état de cause, le soja consommé dans l'alimentation humaine dans notre pays provient essentiellement de France, <i>a fortiori</i> dans ses formes autres que la lécithine et dans la filière bio.
Chocolat et café	Outre le label AB, le WWF recommande <i>Fairtrade</i> , <i>Rainforest Alliance</i> ou <i>UTZ</i> pour le chocolat. A noter que des entreprises comme Val Rhôna (Drôme), se fournissent en cacao cultivé sous couvert forestier. Il en est de même des cafés biologiques de la marque Terra Kahwa ( <a href="http://www.terra-kahwa.com">www.terra-kahwa.com</a> ).
Hévéa	Pour <i>UFC Que choisir</i> , il n'existe aucun label satisfaisant.
Bois d'oeuvre et papier	Le WWF recommande le label <i>FSC</i> . <i>PEFC</i> n'apporte pas autant de garanties.

# Les réserves de substitution trompent énormément

par Karine Wallerand, amie de la Terre Midi-Pyrénées

*Dans la nuit du 8 au 9 Août, des individus masqués ont vandalisé deux « méga-bassines » en Vendée. Ce geste a été revendiqué par un collectif de « jardiniers, pêcheurs et amoureux des cours d'eau » dans un communiqué affirmant : « les méga-bassines sont les pansements d'une agriculture en bout de course ».*

*Dans un article relativement long, France 3 région Pays de Loire réussit l'exploit de relayer « les condamnations unanimes du monde agricole » mais en se limitant aux seuls représentants de la FNSEA, sans interroger les membres de la Confédération Paysanne, opposée au développement des bassines, ni donner les raisons de ce geste de vandalisme. Même son de cloche du côté de « la Nouvelle République ».*

## Le bon sens paysan...

Ne reculant devant aucun sacrifice, les « reporterres » de la Feuille Verte ont mené l'enquête : pourquoi tant de haine envers les bassines qui, selon leurs thuriféraires, seraient frappées du « bon sens paysan » en stockant l'hiver « les pluies diluviennes qui surviennent en plein hiver quand votre nappe phréatique est pleine » pour reprendre les termes de notre ancien ministre de l'agriculture, Julien de Normandie.

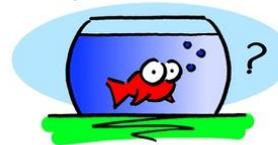
### ... et les réserves de substitution

Pour commencer, qu'est-ce qu'une méga-bassine ? C'est le nom utilisé par les détracteurs des « réserves de substitution » pour désigner de gigantesques étendues de terres agricoles de 10 hectares en moyenne, bordées de digues de 10 à 15 mètres de hauteur, recouvertes de bâches plastiques et remplies d'eau, soit environ 80 piscines olympiques. Avez-vous déjà vu une piscine olympique se remplir toute seule grâce aux pluies, fussent-elles « diluviennes » ? Non ? Alors, 80 piscines olympiques encore moins : l'eau des méga-bassines est en réalité pompée dans les nappes phréatiques qui, cet hiver, étaient bien loin d'être « pleines ».

### L'eau des méga bassines, pour qui ?

Or, 20 à 60% de cette eau retenue dans les méga-bassines s'évapore selon Christian Amblard, directeur de recherche honoraire au CNRS. La nouvelle question devient donc : pourquoi stocke-t-on cette eau en surface où elle s'évapore en recourant à de gigantesques et coûteuses installations qui artificialisent les sols alors que l'eau pourrait être directement pompée dans la nappe quand le besoin s'en fait sentir ? La réponse est venue cet été : lors des sécheresses estivales, des restrictions préfectorales interdisent aux agriculteurs le pompage dans les rivières et les nappes phréatiques mais pour l'eau « pré-pompée » des bassines, point de restrictions...<sup>1</sup> Il y a les agriculteurs qui ont accès à l'eau des bassines : 4% des agricultures dans la Vienne<sup>1</sup>, 5% dans le Marais Poitevin<sup>2</sup> et les autres qui ne pourront plus compter sur une nappe phréatique à sec, préalablement pompée par une minorité. L'eau des méga-bassines sert principalement à irriguer les cultures de maïs à destination de l'élevage ou de céréales, notamment pour l'exportation. Cette eau manque cruellement dans nos cours d'eau qui connaissent des assècs meurtriers pour la faune et la flore.

Les "bassines" d'irrigation expliquées à mon poisson rouge :



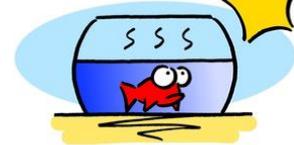
Les bassines permettent de pomper dans les nappes et les rivières dès l'hiver...



L'eau ainsi détournée devient une marchandise rare, privée, rentable...



Afin de contourner les restrictions d'eau estivales...



Sans même savoir si celles-ci pourront se recharger avant l'été.



Profitant aux "gros poissons" de l'agriculture, sacrifiant les petits !



### L'eau, bien commun ?

Or, c'est l'État qui finance ces ouvrages jusqu'à 70%, qui fournit les autorisations nécessaires à leur construction et qui les protège à grand renfort de déploiements policiers. L'État organise le contournement de ses propres lois au profit d'une minorité qui accapare et gaspille l'eau. Déjà déployé dans quelques régions « test », le projet à terminaison prévoit de couvrir le territoire métropolitain de ces méga-bassines<sup>2</sup>. Face à ce système fou, une riposte efficace et déterminée s'organise. L'association « [Eau Secours 31](#) » qui lutte localement pour une gestion démocratique de l'eau et Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées ont participé en avril dernier au « Printemps Maraichin » à La Rothenard dans le Marais Poitevin. Cet événement avait pour objectif d'informer sur ces projets de privatisation de l'eau que ce soit pour l'industrie des eaux minérales, du ski ou de l'agriculture intensive et de fédérer les luttes autour d'une gestion démocratique, juste et écologique de l'eau. De très nombreuses associations et citoyens avaient fait le déplacement.

Ce fut l'occasion de riches échanges, notamment sur les stratégies de luttes développées par les différents collectifs. Les méga-bassines seront peut-être la goutte d'eau qui fera déborder le vase de la contestation pour amorcer un cycle de victoires.



<sup>1</sup> <https://www.vienne-nature.fr/bassines-vienne/>

<sup>2</sup> <https://bassinesnonmerci.fr/>

# Contre les Grand Projets Inutiles Imposés, GPII

Tribune signée par

 SOS Oulala  
 Collectifs d'associations Axe vert de La Ramée  
 Les Amis de la Terre Midi Pyrénées  
 Youth for Climate Toulouse  
 Extinction Rebellion Toulouse  
 Autre COM  
 Montagne Noire Avenir  
 Balance ton port  
 Caveirac Vaunage  
 Collectif Non à la Jonction Est à Toulouse  
 Union des luttes  
 Ici Maintenant Saint-Antonin-Noble-Val  
 La Voie est libre (pour une alternative à l'autoroute A69 Castres-Toulouse)



 Bourdets Protection Environnement  
 Habitant-es d'ici et d'ailleurs (opposants au barrage de Sivens)  
 Association de Défense du Quartier Viaduc Timbergues-Aubugues de Souillac  
 Confluences 81  
 Non au gratte-ciel de Toulouse – Collectif pour un urbanisme citoyen  
 Codal'Terre  
 À pas de loutre  
 Biodiversité interco Lauragais Revel Sorèzois  
 Association pour la protection du cadre de vie des espaces agricoles et naturels de Revel  
 Coordination Viure des Pyrénées-Orientales



Nous sommes des Occitanes et des Occitans. Notre région, l'Occitanie, vacille comme les autres sous les coups du changement climatique, des pollutions, de la bétonisation, et c'est ce territoire que nous habitons, ses quartiers, ses villages, ses rivières et ses champs, ses bois et ses garrigues. C'est ici que nous tissons nos liens, que nous vivons aujourd'hui et que nous voulons vivre demain.

Nous n'avons pas de plan B – et nous n'en cherchons pas – pour aller reconstruire nos vies ailleurs, à l'abri des bouleversements du monde, si tant est qu'un tel abri existe. Notre enjeu, c'est d'inventer de nouvelles façons d'habiter, de travailler, de se déplacer, de produire ce dont nous avons besoin, pour vivre ici demain, et y vivre même mieux qu'aujourd'hui.

Mais cet espoir nécessaire bute contre un système politique local dont l'ambition n'est pas de construire un avenir vivable et désirable pour les Occitan-es. Devenus expert-es en écoblanchiment, se soutenant les uns les autres, verrouillant toute vision alternative, Carole Delga, à la tête de la Région, et ses amis politiques des Métropoles (le socialiste Michaël Delafosse à Montpellier, le républicain Jean-Luc Moudenc à Toulouse) et des Conseils départementaux (les socialistes Kléber Mesquida dans l'Hérault et Georges Méric en Haute-Garonne), organisent de force l'aménagement du territoire selon un modèle destructeur issu de la pensée productiviste des années 1980. Rappelons par exemple les propos de la présidente de Région à propos de l'A69 : « [Cette autoroute, elle va se faire](#) ».

Il y a quelques semaines, [le Giec soulignait toujours plus l'urgence](#) : il nous reste trois ans pour inverser la tendance, si nous voulons tenter de conserver une planète vivable. Trois ans, c'est très court pour inventer. Mais c'est bien suffisant pour accélérer la catastrophe.

## Pour ces trois années décisives, voilà ce que les élu-es en place nous ont concocté

- L'État veut construire une autoroute Castres-Toulouse payante pour une fraction de 5 640 véhicules par jour ! Tous les marqueurs vont à l'encontre d'un projet tel que cette autoroute A69 : inutile, imposée, injuste, d'un autre temps. Pourquoi ne pas regarder la vérité en face ([Le collectif La Voie est Libre s'y oppose](#)) ?
- Le conseil départemental de la Haute-Garonne et Toulouse Métropole veulent construire un réseau routier de contournement à l'ouest de Toulouse (BUCSM et BUO) : 24 km de nouvelles routes, 52 hectares d'espaces naturels et agricoles artificialisés, pour un total de 276 millions d'euros ([près de 4 000 personnes ont signé la pétition contre le projet](#)).
- Toulouse Métropole porte [un projet de nouvel échangeur tout voiture à 80 millions d'euros sur la rocade Est de Toulouse](#), la Jonction Est, au milieu d'une zone verte à fort intérêt écologique, et cela pour desservir une clinique privée au détriment de la qualité de vie des habitants ([Un millier de personnes s'y opposent déjà](#)).
- Toulouse Métropole souhaite construire [la Tour Occitanie](#), projet phare du réaménagement du quartier de la gare de Toulouse-Matabiau, qui devrait culminer à 150 mètres et héberger des bureaux, un hôtel, des commerces, des restaurants et des appartements haut de gamme. Il s'agit d'un projet antisocial, dont les classes populaires seront exclues. Un prélude à l'embourgeoisement du quartier.
- Dans l'Aude, un projet immobilier et de golf Lacoste sur 220 hectares de terres agricoles et naturelles avec 120 villas et maisons, 168 appartements, un hôtel de 80 chambres, un hélicoptère... Capacité d'accueil de plus de 1 000 habitants, le tout en zone de montagne dans un village de 450 habitants ! L'augmentation du trafic aérien serait inéluctable.
- La Région Occitanie et l'État veulent agrandir le port industriel de Port-la-Nouvelle pour accueillir des navires plus grands, sans qu'un projet économique ne le justifie, si ce n'est importer toujours plus de pétrole, d'engrais chimiques, de bois d'Amazonie, et exporter des blés que nous ne produisons pas. Le projet fait peser un grave danger sur la biodiversité du complexe lagunaire Bages-Sigean, et détruit des centaines d'hectares de fonds marins. Ce sont également des milliers de tonnes par kilomètre de cailloux qui sont transportés quotidiennement depuis le Tarn jusqu'à la Méditerranée. Ce projet voit l'abandon d'une gestion publique au profit d'une société d'économie mixte à dominante privée.
- Entre Puylaurens (Tarn) et Castelnaudary (Aude), un projet d'axe rapide assorti de deux déviations : Blan (Tarn) et Revel (Haute-Garonne). Soit l'accaparement de quelques centaines d'hectares de terres fertiles, de refuges de biodiversité, des parcelles fracturées, les paysages et le cadre de vie bouleversés.

- Un projet de contournement par l'ouest de la ville de Nîmes est récemment ressorti des cartons. Un vieux Contrat de plan État-Région d'une 2x2 voies de 12 km qui détruira la garrigue du village voisin, Caveirac : 230 millions d'euros pour saccager 140 hectares d'espaces boisés sans résoudre les problèmes d'embouteillages à l'entrée de la ville ! Un "pognon de dingue" pour appauvrir la biodiversité ! Un projet auquel s'oppose l'association [Caveirac Vaunage](#).
- À Montpellier, le département de l'Hérault entend dépenser près de 100 millions d'euros pour éventrer 80 hectares de garrigues et de terres agricoles pour tracer au nord de la ville de Montpellier un périphérique, [la liaison intercantonale d'évitement du nord \(LIEN\)](#). À l'ouest, l'État et la Métropole promeuvent une nouvelle liaison autoroutière surdimensionnée, le contournement ouest de Montpellier (COM) sur 6 km, au coût d'au moins 275 millions d'euros, avec jusqu'à 10 voies en parallèle, détruisant au passage 24 hectares de très bonnes terres agricoles et 6 hectares de bois classés. [Deux projets contre lesquels se dressent plus de 2 500 signataires d'une pétition](#). Quid du trafic induit de poids lourds qui vont se déverser en masse sur ce nouvel itinéraire autoroutier plus court et moins cher ? De quoi étendre ainsi et toujours plus une métropole hypertrophiée, de quoi grossir indéfiniment les trafics routiers périurbains de même que le transit de transport routier et de tourisme.
- Dans les Pyrénées-Orientales, la Mairie de Codalet souhaite construire un lotissement à la sortie du village, sur 8 600 m<sup>2</sup> de terres agricoles. Les habitants s'opposent à ce bétonnage et estiment que la population locale n'a pas été informée. Ils aimeraient plutôt que le centre urbain soit rénové.
- Dans les Pyrénées-Orientales, les organisations écologistes font face à de multiples projets issus d'un autre temps. À Argelès-sur-Mer, le maire Antoine Passa veut agrandir le port au mépris de zones humides et donne son feu vert à la construction de centaines de villas sur des zones boisées. À Céret, des espaces naturels encore préservés sont menacés par un projet de pont et de contournement soutenu, quoiqu'il en coûte, par le Conseil départemental. À Canet-en-Roussillon, des habitants découvrent qu'une zone arborée de 6000 m<sup>2</sup> sera détruite pour y construire des immeubles. L'agglomération de Perpignan est défigurée par des routes et déviations de plus en plus nombreuses. Un entrepôt Amazon vient d'être inauguré dans la plaine du Roussillon et d'autres pourraient s'y implanter encore. Partout autour des villes et villages catalans, lotissements et zones commerciales grignotent les terres agricoles pour le seul profit des promoteurs immobiliers et des propriétaires, sans qu'aucune réflexion sur la qualité environnementale, la ressource en eau et l'intérêt commun ne soit menée.
- En Ariège, un collectif s'oppose à la construction de l'éco-domaine Coucoco sur le lac de Montbel. Les promoteurs ont promis d'investir 3 millions d'euros et de créer 14 emplois. Les opposants dénoncent une absence totale de concertation avec les habitants et plaident pour un libre accès à cet espace naturel. Ils craignent que les infrastructures nécessaires à l'hôtel (accès routier, assainissement, piscines) et la présence humaine permanente ne perturbent le fragile écosystème du lac. Ils réclament la prise en compte des avertissements de la mission régionale d'autorité environnementale concernant les dommages que pourraient causer les aménagements.

La liste de ces projets destructeurs portés par les élus locaux n'est pas exhaustive. On pourrait encore parler de la réouverture de mines, la destruction de forêts entières, la création de retenues d'eau, pompée dans les nappes phréatiques, destinées au maïs et aux méthaniseurs industriels, les "fermes" photovoltaïques, les champs d'éoliennes industrielles : routes, fermes-usines, méga-bassines... : face à la ré-intoxication du monde, [75 collectifs d'habitants appellent les député.es à prendre leur responsabilité à stopper ces projets](#).

Si ces projets sont menés à bien, affirmer respecter les objectifs de l'Accord de Paris et de la loi Climat et Résilience relève de la mascarade. Surtout, pensés pour la plupart il y a plus de vingt ans, ces projets d'inutilité publique détruisent nos lieux de vie et verrouillent tous nos possibles pour le seul profit des promoteurs, du BTP, des grands groupes et des plateformes logistiques.

Aussi, sur tout le territoire se poursuit le programme Grands Sites Occitanie, "mise en tourisme" de nos lieux de vie à grand renfort d'argent public. Les prix de l'immobilier explosent, le logement se raréfie au profit de la location saisonnière, sur les marchés les étals affichent des prix insolents ; les zones naturelles protégées sont équipées et surfréquentées. Et dans ce marasme, les habitants sont sommés d'incarner l'occitalité, terme de novlangue du Comité régional du tourisme qui, à travers le monde, court les salons pour vendre ses "destinations" à la nouvelle bourgeoisie des pays émergents. Voilà qui fera toujours plus de trafic aérien pour la région de l'aéronautique... Pourtant, [le tourisme durable n'existe pas](#).

Si l'on prône vraiment la qualité de vie et de développement de notre territoire, on doit respecter ses habitants, prendre le tournant social qui s'impose et arrêter le prétendu

"développement" qui n'a pour seule valeur que l'argent.

Même repeintes en vert, ces politiques d'aménagement climaticides, écocides et réactionnaires, nous n'en voulons plus ! La colonisation de nos territoires au bénéfice

d'industries mortifères doit cesser. La sixième extinction de masse est largement commencée, nous seuls, citoyens responsables et déterminés pouvons la stopper. Nous, associations et collectifs mobilisés sur nos territoires, nous réunissons pour défendre ensemble l'avenir des habitant-es d'Occitanie et exiger l'abandon immédiat de ces projets mortifères et l'amorçage d'une vraie réflexion de fond sur les mobilités de demain.

## Après Florian et sa scierie

par le collectif "Touche pas à ma forêt-Pyrénées"

### Le temps de la victoire

C'est par des articles de presse puis par un communiqué de la Préfecture des Hautes-Pyrénées que le collectif "Touche pas à ma forêt-Pyrénées" a appris que **le groupe italien Florian abandonne son projet d'installation d'une méga-scierie à Lannemezan dans les Hautes Pyrénées.**

**C'est donc la fin de ce grand projet inutile et mortifère pour le vivant.  
Nous ne pouvons que nous en réjouir !**



Cette victoire, fruit de la mobilisation ininterrompue durant deux ans et demi de milliers de citoyen.n.e.s et des 50 organisations du Collectif montre que nous sommes résolument déterminé.e.s, comme tant d'autres sur la planète, à défendre la vie, car c'est bien de cela qu'il s'agit !

### Le temps long de la forêt

Nous avons gagné cette lutte parce que nous leur avons opposé le temps long de la forêt. Grâce à cette détermination collective, la forêt des Pyrénées ne sera pas abandonnée à des logiques industrielles insoutenables et l'on peut espérer que le tissu existant de la filière bois sera ainsi préservé et pourra prospérer. Mais pour combien de temps ?

La joie de cette victoire ne nous fait pas oublier que notre but est d'élaborer une **politique forestière différente, respectueuse de la vie.**

### Le temps de la vigilance

Notre joie ne nous fait pas oublier non plus qu'une nouvelle lutte s'annonce déjà ...



- En effet, le projet de construction d'une usine de co-génération fonctionnant avec de la «biomasse forestière» (pellets) revient sur le devant de la scène du Plateau de Lannemezan et ce pour produire de l'électricité.
- Le 7 septembre prochain, le Collectif est convié, en présence de représentant.e.s de l'Etat, à la présentation de ce projet par ses porteurs, la société Lannemezan Bois Energies (LBE), la société parisienne La Compagnie énergies et territoires (LCEET) et la société Energie Services Lannemezan (ESL) dont le maire de Lannemezan, est également président.
- Nous serons attentifs aux conséquences d'un tel projet sur les forêts pyrénéennes et sur la filière bois existante.

## ATMP, notre Assemblée Générale 2022 : un cru prometteur !

par Françoise Noiret, Amie de la Terre Midi-Pyrénées

*Il a fallu cette AG pour nous rendre compte de tout le boulot accompli depuis septembre 2022 !*

Tous pris dans l'engrenage de l'urgence, nous avançons tête baissée dans les vents de révolte qui nous emportent. Conférences, réunions publiques, marches, stands, actions de sensibilisation, climat, nucléaire, mobilités, agriculture et alimentation, déchets, eau, avant-premières, prélèvements, actions juridiques... on a du mal à croire que l'on ait encore réussi à faire tout ça, si peu nombreux... Réaliser, prendre conscience qu'il y a urgence, si des gens comme nous, vous, arrivent à pousser le pion un peu plus loin, alors tout le monde peut y arriver.

Réfléchir à une société plus juste et respectueuse de la nature, du vivant, de la biodiversité, aider à la mise en place d'alternatives, en proposer, tout pour être le petit grain de sable empêchant le rouage pourtant bien huilé de la surconsommation et du productivisme de tourner tranquillement.

Nous ne sommes pas les seuls et chacun prêche pour sa paroisse, à en brouiller un peu les pistes ! Ce mouvement presque terrestre, de désir de changement, de vie, s'affirme ces derniers temps, enfin ! Nous ne pouvons que nous réjouir des nouveaux collectifs, associations qui se créent tous les jours, mais il serait fort dommage que l'expérience des Amis de la Terre, de plus de 50 ans consacrée à l'éveil social et à l'écologie, soit écartée du chemin que nous devons construire ensemble vers un autre monde possible. Nos travaux n'ont pas fini de faire bouger les lignes, et nous sommes motivés plus que jamais.



**Rejoignez-nous !**

Nous écrire .... **ATMP, 73, chemin de Mange-Pommes, 31520, Ramonville-Saint-Agne** ou [midipyrenees@amisdelaterre.org](mailto:midipyrenees@amisdelaterre.org)

Laisser un message sur le répondeur...: **07 81 90 49 93**

S'informer ..... <http://amisdelaterremp.fr> et [www.amisdelaterre.org](http://www.amisdelaterre.org)

# La Sécurité Sociale de l'Alimentation... c'est vital !!

Par Françoise Noiret,  
Amie de la Terre Midi Pyrénées

*Lors de notre réunion publique du 27 avril à Toulouse, nous avons réuni plusieurs acteurs autour du projet de la Sécurité Sociale de l'Alimentation ! Il nous semblait important de revenir sur ce projet porté depuis plus de deux ans par un réseau d'acteurs et de scientifiques, prometteur sur le plan économique, social et environnemental.*

*Le mécanisme de la SSA peut être un levier pour une transformation du système de l'alimentation — production agricole, transformation, distribution, consommation. Cela exige une éducation populaire, une articulation autour d'un cadre national de transition et des décisions locales.*

## Principes de fonctionnement

Basé sur le principe de la sécurité sociale de la santé et de la retraite, la SSA repose sur 3 piliers (appelés ainsi par le réseau) :

- **l'universalité** : « Une politique pour les pauvres reste une pauvre politique ».

Personne ne se sent « assisté » aujourd'hui lorsqu'il utilise sa carte vitale chez le médecin parce que tout le monde y a droit : il doit en être de même pour l'alimentation ! 150€ serait crédité sur une carte tous les mois

- **un conventionnement organisé démocratiquement** : quels produits, quels circuits nous voulons, et comment transformer l'offre actuelle ? Les acteurs pourront être conventionnés sur la base de leurs pratiques convenant aux cahiers des charges proposés ou d'un engagement dans une transition de système de production.

- **la cotisation** : Pas d'impôt supplémentaire mais une cotisation sociale, permettant de redistribuer 8% de la valeur ajoutée en France. Cela représenterait 120 milliards d'euros annuel, la moitié du budget de la sécurité sociale !

Il ne faut donc pas considérer cette cotisation comme une dépense supplémentaire puisque la dépense moyenne est de 225€ par mois.

## La SSA ou la mal-bouffe pour tous ?

L'aide alimentaire telle que développée encore aujourd'hui, ne repose que sur le bon vouloir de bénévoles épuisés. Quant à la charité des entreprises de l'agro alimentation industrielle aux plus démunis, les quelques tonnes produites en plus pour la redistribution est une manne de subventions et d'exonérations. Les coûts cachés d'une telle alimentation n'est-elle pas l'obésité, les maladies cardiovasculaires, le diabète, la destruction de l'environnement par la pollution de l'eau, des sols, ou son appauvrissement, la disparition du vivant ?

Pourquoi alors ne pas arrêter la mal-bouffe et proposer une alimentation plus saine, choisie et en fonction de notre territoire, de notre culture ?

## Yapuka !

Le film documentaire « la Sociale », est une excellente introduction qui nous rappelle comment la sécurité sociale de la santé a été initiée en très peu de temps, sous la volonté du gouvernement de 1945 et l'impulsion du ministre du travail de l'époque : Ambroise Croizat !

Quand on veut, on peut !

Nous suivrons les initiatives locales (comme celle de Caracole à Ramonville Sainte Agne) et vous informerons par l'infolettre.

## Camp Climat 2022

Encore une bien belle réussite avec une forte fréquentation malgré la chaleur extrême !  
Merci à tous et toutes, participant.e.s et bénévoles !



**Pierre qui roule, n'amasse pas mousse mais tous les petits cailloux semés là seront ceux qui bloquent les machines écocides et construisent un monde désirable.**

Nous écrire .... **ATMP, 73, chemin de mange-Pommes, 31520, Ramonville-Saint-Agne** ou [midipyrenees@amisdelaterre.org](mailto:midipyrenees@amisdelaterre.org)

Laisser un message sur le répondeur...: 07 81 90 49 93

S'informer ..... <http://amisdelaterremp.fr> et [www.amisdelaterre.org](http://www.amisdelaterre.org)



## >>> Nos 10 propositions Mobilités, suite de la page 8 :

Les organisateurs ont souhaité mettre en avant **10 propositions qui pourraient faire l'objet d'une mise en place rapide de la part de la Métropole :**

1. Rediriger vers les transports en commun et la réalisation d'infrastructures cyclables, les budgets actuellement prévus pour la réalisation de nouveaux projets routiers (Jonction Est, Boulevard urbain du Canal de Saint-Martory...)
2. Rééquilibrer l'offre de transports en commun sur l'ensemble de l'agglomération, en développant de nouvelles lignes Linéo et un véritable RER pour proposer aux usagers des moyens de transports cadencés toutes les 15 minutes, 7 jours sur 7, de 6h à minuit. C'est ce qu'a commencé à faire Bordeaux avec son plan de RER métropolitain.
3. Intégrer l'ensemble des solutions de transports en commun de l'agglomération dans une offre et une tarification unique (bus, métro, train, vélos en libre-service) comme cela existe dans l'agglomération parisienne.
4. En lien étroit avec les objectifs de santé publique et de lutte contre la sédentarité, reconnaître la marche comme un mode de transport à part entière en élaborant, après diagnostic, un véritable plan piéton pour la métropole. Les premiers objectifs de ce plan pourraient être la piétonisation des abords des écoles (aménagement de "rues scolaires" comme à Cugnaux) et la séparation entre les flux piétons et les flux de véhicules (vélos et voitures).
5. Accélérer le déploiement d'un réseau de véritables pistes cyclables grâce à l'urbanisme tactique en prenant sur les voies réservées aux véhicules motorisés. Cela pourrait commencer par une piste cyclable à double sens dédiée sur l'ensemble du parcours du Canal du Midi comme cela a commencé à être fait sur le boulevard Monplaisir.
6. Réduire les vitesses de circulation à 30 km/h en ville et à 70 km/h sur la rocade et les faire respecter pour plus de sécurité, pour faire baisser la consommation de carburant et la pollution atmosphérique comme le préconise l'Agence Internationale de l'Énergie. Une telle mesure a déjà été mise en place sur la RN 124 en 2020.
7. Favoriser la pratique du partage de véhicule en réservant une voie de la rocade pour le covoiturage comme à Lyon et en investissant dans les coopératives d'autopartage à l'image de la Métropole de Strasbourg.
8. Sensibiliser largement les habitants en mettant à contribution l'ensemble des acteurs du territoire (entreprises, commerçants, école, collèges, lycées, associations, clubs sportifs...) pour qu'ils intègrent les contraintes de mobilité dans leurs opérations quotidiennes et proposent des mesures réellement incitatives avec le soutien des collectivités.
9. Encourager l'évolution des comportements en rétablissant la journée sans voiture et en proposant des journées de gratuité des transports en commun comme à Montpellier.
10. Généraliser le stationnement résident à l'ensemble de la ville et affecter ses recettes au financement des modes de transports alternatifs.

Nos associations sont disponibles et volontaires pour travailler avec Toulouse Métropole à une mise en œuvre rapide de ces propositions. Un nouveau Plan de Déplacement Urbain doit être élaboré avec l'ensemble des acteurs concernés et en cohérence avec les autres plans (PLU, PCAET, PPA, SCoT...)

\*\*\*\*\*

## La justice condamne EDF pour un très important rejet de gaz radioactif à Golfech en 2016

par Elsa Boudy, Amie de la Terre Midi-Pyrénées

 Le 3 décembre 2012, EDF était condamnée pour de multiples négligences ayant conduit, en janvier 2010, au déversement de **450 litres d'effluents radioactifs dans la nappe phréatique** (milieu naturel) par la centrale nucléaire de Golfech. EDF s'était désistée, en novembre 2013, dans son pourvoi en cassation.

### Une première victoire.

 10 ans plus tard, ce 9 septembre 2022, la cour d'appel de Bordeaux a condamné EDF pour un **très important rejet de gaz radioactif, dans l'atmosphère cette fois**, à la centrale nucléaire de Golfech, le 19 octobre 2016 (retrouvez le communiqué sur notre site internet).

### Une deuxième victoire.

Nouvelle preuve, s'il en fallait, du mensonge sur la sûreté du nucléaire

Contrairement à ce que le gouvernement veut nous faire croire, le nucléaire n'est ni sûr, ni propre, ne nous donne pas d'indépendance énergétique et ne peut nous sauver du dérèglement climatique.

**L'énergie nucléaire est un désastre écologique, industriel et économique.**

De plus, la guerre en Ukraine démontre le danger du nucléaire du point de vue stratégique.



**Il n'a jamais été aussi urgent de sortir du nucléaire !  
Faisons appliquer le scénario Negawatt !**



# LES AMIS DE LA TERRE, C'EST VOUS

Bulletin d'adhésion à retourner à

*Amis de la Terre de Midi-Pyrénées,  
73 chemin de Mange-Pommes,  
31520, Ramonville-Saint-Agne*



\*\*\*\*\*

**Cotisation (\*)**

Souhaitable pour une personne : 33 €   
un couple : 59 €

Petit budget : 10 € ou un peu plus .....€

**Abonnement au journal des Amis de la Terre France La Baleine**  7 €

**Dons (\*)** .....€

(\*) à 66 % déductible des impôts

**Montant total versé :** .....

**Mode de paiement :**  Chèque (à l'ordre des ATMP)  Espèces  
Ou  Virement à **Amis de la Terre midi Pyrénées**  
**IBAN : FR76 4255 9100 0008 0045 3073 441**  
**Domiciliation : Crédit Coopératif**  
**BIC : CCOPFRPPXXX**

Date : ...../...../.....

Nom:..... Prénom :.....   
(pour une adhésion couple) Nom et Prénom du conjoint :  
.....

Adresse :  
.....  
.....

Tél : .....

**Je ne reçois pas encore l'infolettre (ou newsletter) et je souhaite m'y inscrire** (environ 4 messages par mois.), **mon Email** (en majuscules) :  
Merci de ne pas renseigner si vous la recevez déjà.

.....@.....

**Mes centres d'intérêt :** Agriculture, Air, Arbres-Forêt, Biodiversité naturelle et cultivée, Climat, Déchets, Décroissance, Eau, Éco-construction, Énergie, Habitat bioclimatique, Nano-Technologies, Nucléaire, Pollution électromagnétique, Risques industriels, Santé, Transports, Urbanisme

**Ou Autres** .....

**Compétences**   
.....  
.....